des collectes votre calendrier

LES LACS DE L'ESSONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

De janvier à juillet 2011

À GRIGNY PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LES LACS DE L'ESSONNE

Pour bien trier : trier nos déchets, c'est un bon réflexe à prendre et c'est facile !

chaque type de déchets a sa poubelle spécifique, identifiable par sa couleur.

Bleu :
journaux, magazines, revues (sans les films plastiques) et autres papiers d'écriture

Vert :
Bouteilles, pots en verre, bocaux en verre uniquement, hors sacs plastiques.

Jaune ou orange :
les bouteilles de soda, d'eau ou de lait, les briques de lait avec les bouchons, de jus de fruits, les bouteilles d'adoucissant, de lessive, les boîtes de conserve vides, les bouteilles d'huile, les cannettes, les aérosols, les boîtes d'emballages en carton non souillées…

DES QUESTIONS - DES RÉCLAMATIONS - DES REMARQUES
Numéro Vert (appel gratuit)
0 800 502 090

Vert foncé :
autres déchets non recyclables

Les déchets verts

COLLECTE DES VÉGÉTAUX
La Collecte des végétaux en maisons individuelles s'effectue tous les lundis de la mi- mars à la mi-décembre. Les deux collectes hivernales auront lieu le 17 janvier et le 14 février 2011.

➜ **Sont collectés** le gazon, le feuillage, les fleurs fanées, les tailles, les petits branchages en fagots de 1.8 m maximum

➜ **Les sacs papier biodégradables** doivent être maintenues ouverts et présentés à la collecte avant 6 heures du matin.

➜ **Le stockage de végétaux de plus de 24 heures** n'est pas autorisé sur le domaine public.

➜ **Des sacs sont disponibles gratuitement :**
- A la communauté d'agglomération «les lacs de l'Essonne», 52 avenue du Président Kennedy – 91170 Viry-Chatillon.
- Aux services techniques de la Ville

COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR ?
Vous demeurez en pavillon à Grigny : cette année, nous vous proposons de faire l'acquisition d'un composteur en bois d'un volume de 400 litres et d'un montant de 2,67€. Vous pourrez ainsi réaliser vous-même votre compost en limitant la présentation de végétaux à la collecte du lundi.
Par ailleurs, l'utilisation du composteur vous permettra de réduire le volume de vos ordures ménagères fermentescibles (épluchures, restes de légumes, de fruits, coquilles d'œuf, marc de café, sachet de thé….).
Pour commander votre composteur en bois, contactez le service «Gestion des Déchets» au **0800 502 090** (Numéro vert gratuit). Bien entendu, nous restons à votre disposition pour de plus amples informations à ce même numéro.

Les déchetteries

Plusieurs déchetteries départementales sont à votre disposition gratuitement.
Vous pouvez y déposer toutes sortes de déchets (cartons, végétaux, troncs d'arbres, terres, pierres, plaques de béton, chaudières, batteries, peinture, solvants, produits toxiques, électroménagers)…

Attention ! L'apport de certains déchets est limité en quantité et par semaine :
- 4 pneus,
- 4 pièces informatiques ou électro-ménagers,
- 2 bouteilles de gaz,
- 2 batteries,
- 2 extincteurs,
- 50 kg de déchets spéciaux (peintures, colles,médicaments, huiles…)

Pour accéder gratuitement aux déchetteries, la communauté d'agglomération vous délivre une carte magnétique à votre nom sur simple demande. N'hésitez pas à contacter notre équipe au **0 800 502 090**.

➜ **Espace écologique des Mares Yvon, De Sainte Geneviève-des-Bois,**
13 rue Paul Langevin. Sortie Francilienne «Z.I Croix Blanche»,
Suivre les panneaux indicateurs «Espace Ecologique».
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h (hiver 17h) ; le dimanche de 9h à 12h

➜ **Eco-Site de Vert-le-Grand :**
Chemin de Braseux, 91810 Vert-le-Grand
Ouvert tous les jours (sauf jeudis) de 9h à 12h
Et de 13h à 18h (hiver 17h) ;
Le dimanche, de 9h à 12h.
Accès : RN445 direction Brétigny-sur-orge
Suivre plate-forme écologique
CITD à Vert-le-Grand

NOUVEAU !
➜ **Déchetterie départementale d'Athis Mons**
37 quai de l'industrie
Ouvert tous les jours (sauf mardi, jeudi et dimanche),
9h-12h et 13h-18h (hiver 17h)

Le tri s'affiche dans nos quartiers

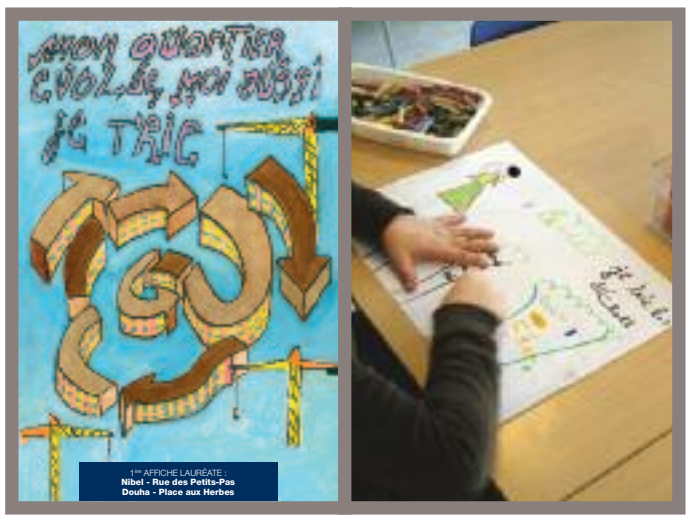

➜ Les habitants, concernés par la mise en route du tri sélectif enterré à la Grande Borne, et qui ont participé à notre deuxième enquête de satisfaction, trouvent ce dispositif beaucoup plus hygiénique que le système de conteneurs traditionnels et souhaitent voir que soit fermés les vide-ordures rapidement.

➜ Les habitants de la Grande Borne ont perçu l'intérêt de cette démarche qui constitue une amélioration du quartier.

➜ On a pu constater une nouvelle fois que les seniors et les plus jeunes s'étaient mobilisés à travers un concours de dessin sur le tri des déchets recyclables.

➜ A partir de ces dessins, 28 au total, une exposition a été créée et est installée définitivement dans le hall du nouveau centre de vie sociale de la Grande Borne.

➜ Chaque dessin sera publié sous forme d'affiche et de flyer et sera ainsi diffusé largement.

➜ Merci à tous les enfants de la maison de quartier Marie Curie.

NOUVEAU !

Pour les nouveaux habitants, les sacs de tri seront disponibles le 4 avril 2011 au siège de la Communauté d'Agglomération, 52 avenue du Président Kennedy, à Viry-Chatillon.

Grigny

janvier > juillet 2011

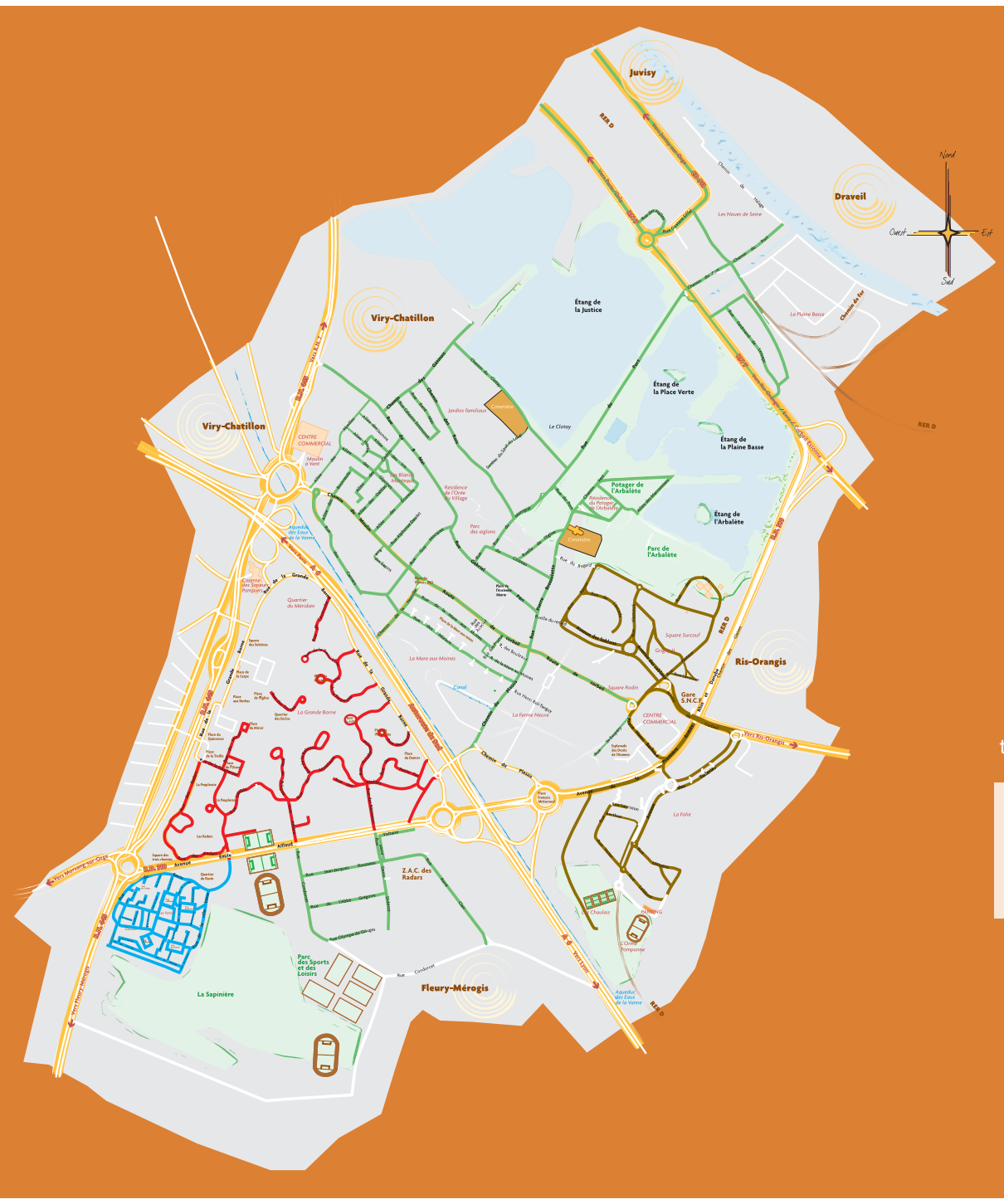

L'enlèvement des encombrants à Grigny

➜ Attention aux encombrants !!!

Les objets volumineux sont nombreux et encombrent les caves et les greniers. Ces déchets sont collectés une fois par mois par quartier. Ils doivent être déposés sur le trottoir avant 6 h du matin.

➜ Attention : ne sont pas collectés

- **gravats,**
- **cuve à mazout,**
- **chaudière,**
- **chauffe-eau,**
- **ballon d'eau chaude,**
- **végétaux,**
- **produits toxiques,**
- **pièces automobiles,**
- **ordures ménagères.**

Les encombrants ne doivent pas être stockés sur le trottoir plus de 24 heures avant leur enlèvement.
La quantitémaximale autorisée est de 4m³.

En cas de doute, merci de vous adresser au numéro gratuit avant toute sortie d'objets volumineux sur le trottoir.

DES QUESTIONS - DES RÉCLAMATIONS - DES REMARQUES

Numéro Vert (appel gratuit)
0 800 502 090

Encombrants des particuliers

- **1er samedi - Village**
- **1er et 3e jeudi - Grigny II**
- **1er et 3e jeudi - Grande Borne**
- **1er et 3e jeudi - Les Patios**

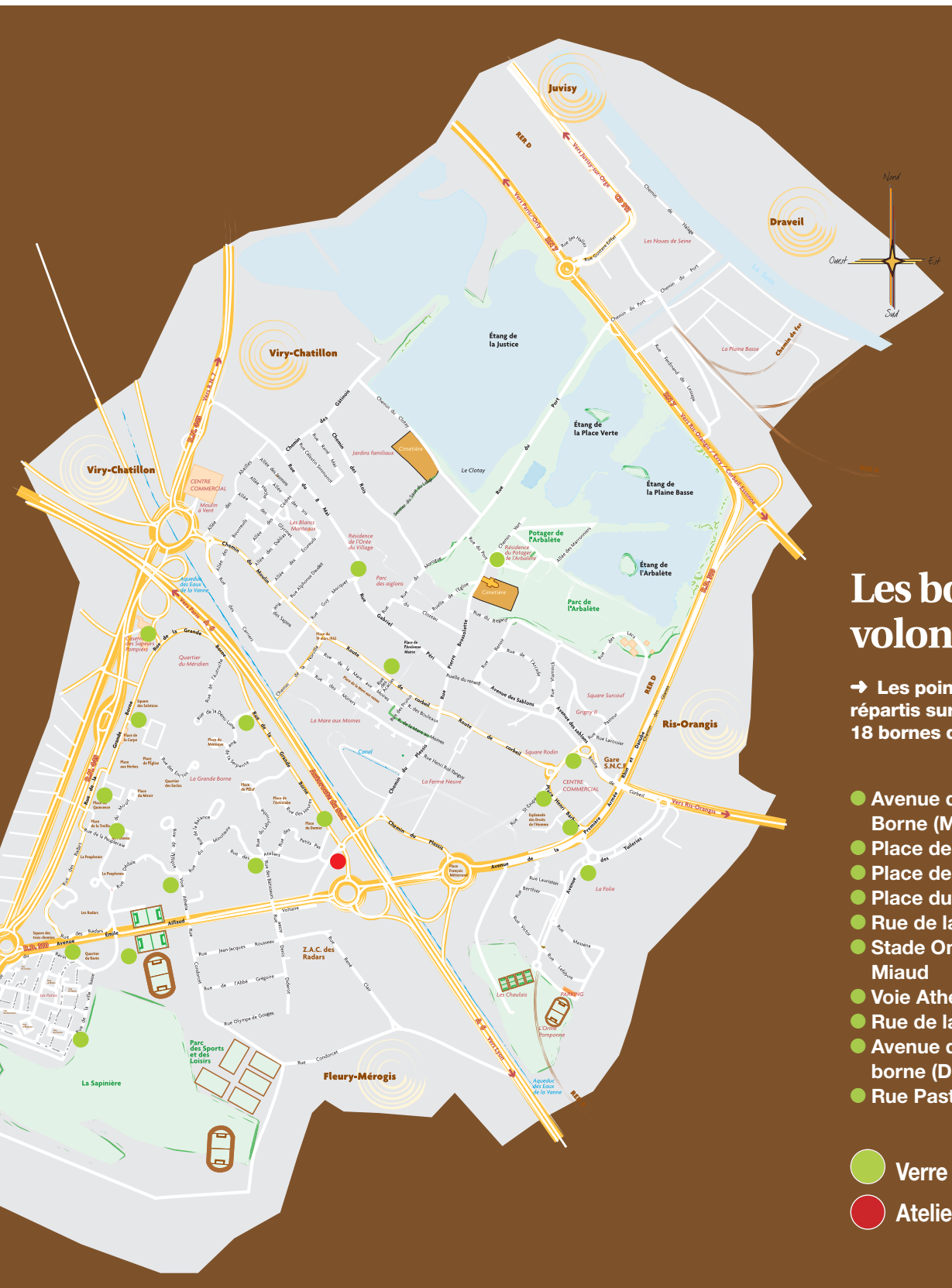

Les bornes d'apport volontaire de Grigny

➜ Les points d'apport volontaire de verre sont répartis sur l'ensemble de la ville
18 bornes d'apport volontaire de VERRE situées :

- **Avenue de la Grande Borne (Méridien)**
- **Place de la Carpe**
- **Place de l'Oiseau**
- **Place du Quinconce**
- **Rue de la Peupleraie**
- **Stade Omnisport Jean-Miaud**
- **Voie Athéna**
- **Rue de la Serpente**
- **Avenue de la Grande borne (Damier)**
- **Rue Pasteur**
- **Route de Corbeil (la Mare aux Moines)**
- **Route de Corbeil (centre commercial)**
- **Route de Corbeil (RD310)**
- **Route de Corbeil (place Henri-Barbusse)**
- **Rue des Tuileries (conservatoire)**
- **Cité du Potager de l'Arbalète**
- **Rue des Bâtisseurs,**
- **Rue du Chemin vert**

- **Verre**
- **Ateliers municipaux déchets spéciaux**

Calendrier des collectes

Grigny
janvier > juillet 2011

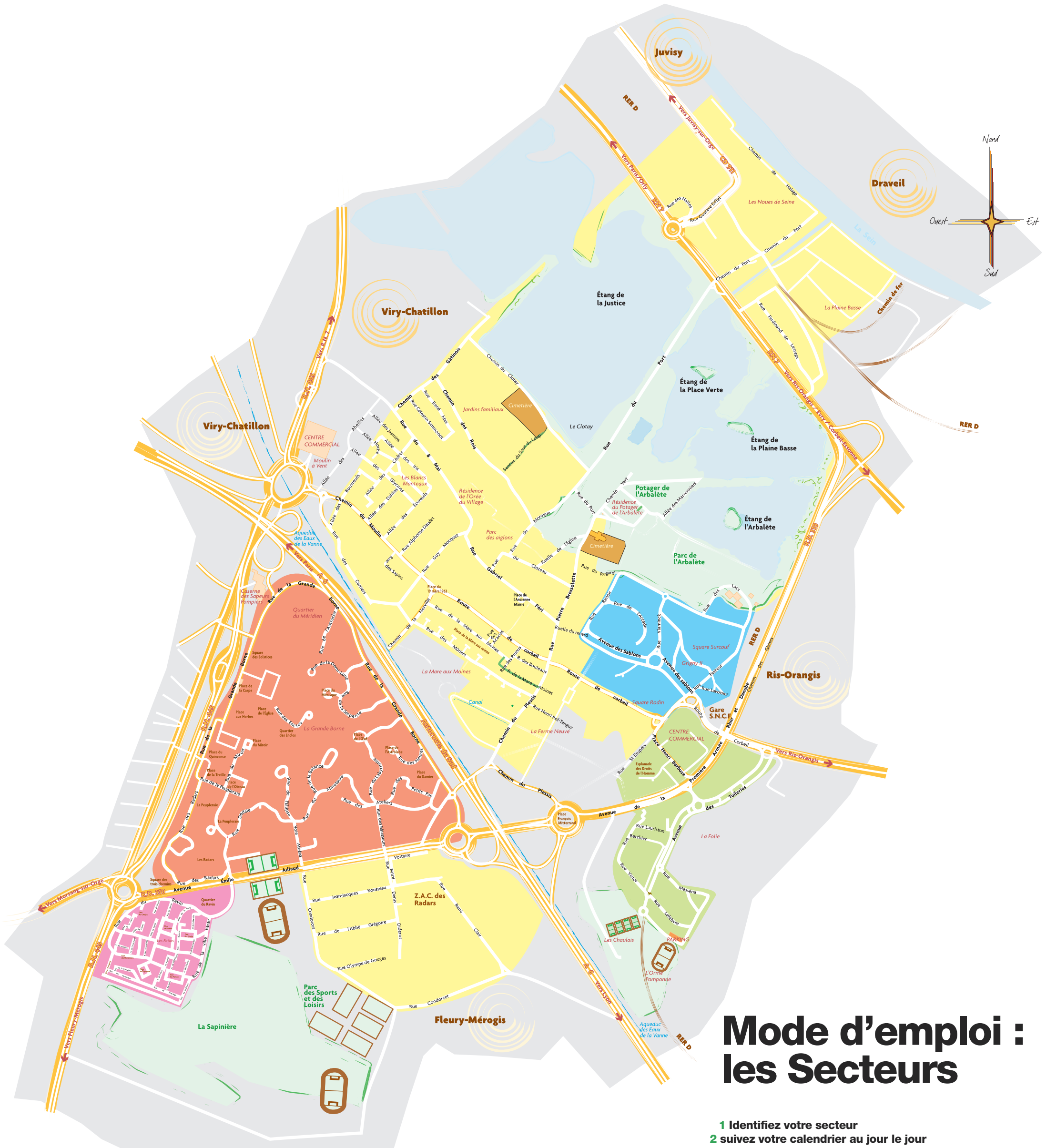

Mode d'emploi : les Secteurs

1 Identifiez votre secteur
2 suivez votre calendrier au jour le jour

Au verso, les calendriers de vos secteurs
(leur présentation a été modifiée pour tenir comptes des remarques émises par certains habitants)

- **Secteur 1 :** Le Village et bords de Seine – ZAC des Radars
- **Secteur 2 :** Les Patios
- **Secteur 3 :** Grande Borne
- **Secteur 4 :** Grigny II – Les Sablons
- **Secteur 5 :** Grigny II – Les Tuileries

Jours de passage des Ordures Ménagères à Grigny

Ordures Ménagères du Lundi :
- Les Patios
- Grande Borne
- Les Sablons
- Les Tuileries

Ordures Ménagères du Mardi :
Village
ZAC des Radars

Ordures Ménagères du Mercredi :
- Grande Borne non équipée en tri sélectif (Places Hautes, Damier)
- Les Sablons non équipée en tri sélectif tranches : 27-33-49
- Les Tuileries non équipée en tri sélectif tranches : 14-18

Ordures Ménagères du Vendredi :
- Les Patios
- Grande Borne
- Les Sablons
- Les Tuileries
- ZAC des Radars
- Village

Calendrier des collectes

Grigny
janvier > juillet 2011

Collecte du secteur 1 - Grigny village

● Emballages ● Papier ■ encombrants Village
◆ Déchets verts Village & Patios ■ encombrants Grande Borne, Grigny II et Patios

janv-11			févr-11			mars-11			avr-11			mai-11			juin-11			juil-11		
Samedi	1	■	Mardi	1		Mardi	1		Vendredi	1		Dimanche	1		Mercredi	1	●●	Vendredi	1	
Dimanche	2		Mercredi	2	●	Mercredi	2	●	Samedi	2	■	Lundi	2	◆	Jeudi	2	■	Samedi	2	■
Lundi	3		Jeudi	3	■	Jeudi	3	■	Dimanche	3		Mardi	3		Vendredi	3		Dimanche	3	
Mardi	4		Vendredi	4		Vendredi	4		Lundi	4	◆	Mercredi	4	●●	Samedi	4	■	Lundi	4	◆
Mercredi	5	●	Samedi	5	■	Samedi	5	■	Mardi	5		Jeudi	5	■	Dimanche	5		Mardi	5	
Jeudi	6	■	Dimanche	6		Dimanche	6		Mercredi	6	●●	Vendredi	6		Lundi	6	◆	Mercredi	6	●
Vendredi	7		Lundi	7		Lundi	7		Jeudi	7	■	Samedi	7	■	Mardi	7		Jeudi	7	■
Samedi	8		Mardi	8		Mardi	8		Vendredi	8		Dimanche	8		Mercredi	8	●	Vendredi	8	
Dimanche	9		Mercredi	9	●●	Mercredi	9	●●	Samedi	9		Lundi	9	◆	Jeudi	9		Samedi	9	
Lundi	10		Jeudi	10		Jeudi	10		Dimanche	10		Mardi	10		Vendredi	10		Dimanche	10	
Mardi	11		Vendredi	11		Vendredi	11		Lundi	11	◆	Mercredi	11	●	Samedi	11		Lundi	11	◆
Mercredi	12	●●	Samedi	12		Samedi	12		Mardi	12		Jeudi	12		Dimanche	12		Mardi	12	
Jeudi	13		Dimanche	13		Dimanche	13		Mercredi	13	●	Vendredi	13		Lundi	13	◆	Mercredi	13	●●
Vendredi	14		Lundi	14	◆	Lundi	14	◆	Jeudi	14		Samedi	14		Mardi	14		Jeudi	14	
Samedi	15		Mardi	15		Mardi	15		Vendredi	15		Dimanche	15		Mercredi	15	●●	Vendredi	15	
Dimanche	16		Mercredi	16	●	Mercredi	16	●	Samedi	16		Lundi	16	◆	Jeudi	16	■	Samedi	16	
Lundi	17	◆	Jeudi	17	■	Jeudi	17	■	Dimanche	17		Mardi	17		Vendredi	17		Dimanche	17	
Mardi	18		Vendredi	18		Vendredi	18		Lundi	18	◆	Mercredi	18	●●	Samedi	18		Lundi	18	◆
Mercredi	19	●	Samedi	19		Samedi	19		Mardi	19		Jeudi	19	■	Dimanche	19		Mardi	19	
Jeudi	20	■	Dimanche	20		Dimanche	20		Mercredi	20	●●	Vendredi	20		Lundi	20	◆	Mercredi	20	●
Vendredi	21		Lundi	21		Lundi	21	◆	Jeudi	21	■	Samedi	21		Mardi	21		Jeudi	21	■
Samedi	22		Mardi	22		Mardi	22		Vendredi	22		Dimanche	22		Mercredi	22	●	Vendredi	22	
Dimanche	23		Mercredi	23	●●	Mercredi	23	●●	Samedi	23		Lundi	23	◆	Jeudi	23		Samedi	23	
Lundi	24		Jeudi	24		Jeudi	24		Dimanche	24		Mardi	24		Vendredi	24		Dimanche	24	
Mardi	25		Vendredi	25		Vendredi	25		Lundi	25	◆	Mercredi	25	●	Samedi	25		Lundi	25	◆
Mercredi	26	●●	Samedi	26		Samedi	26		Mardi	26		Jeudi	26		Dimanche	26		Mardi	26	
Jeudi	27		Dimanche	27		Dimanche	27		Mercredi	27	●	Vendredi	27		Lundi	27	◆	Mercredi	27	●●
Vendredi	28		Lundi	28		Lundi	28	◆	Jeudi	28		Samedi	28		Mardi	28		Jeudi	28	
Samedi	29					Mardi	29		Vendredi	29		Dimanche	29		Mercredi	29	●●	Vendredi	29	
Dimanche	30					Mercredi	30	●	Samedi	30		Lundi	30	◆	Jeudi	30		Samedi	30	
Lundi	31					Jeudi	31					Mardi	31					Dimanche	31	

VOS QUESTIONS

Du changement dans le conteneur Jaune : Les techniques de recyclage avancent. Vous pouvez désormais déposer dans le bac des emballages vos bouteilles d'huile.

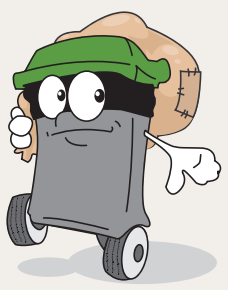

Pourquoi ne peut-on pas jeter les pots de yaourts et les sacs plastiques dans la poubelle des emballages ?
Tous les emballages n'ont pas la même qualité de plastique. Certains ont une qualité supérieure (PEHD) et d'autres non. C'est le cas des petits emballages comme le pot de yaourt, le film plastique, les barquettes ou même les sacs plastiques de caisses.

Volé, cassé, je n'ai plus de bac. Comment faire ?
Un conteneur cassé peut être remplacé. Il faut pour cela donner vos coordonnées complète au 0 800 502 090.
Elles seront transmises à notre fournisseur de bacs qui se charge des livraisons d'Agglomération.
Un rendez-vous sera pris selon vos disponibilités afin que le remplacement puisse avoir lieu dans un délai de 7 jours maximum.
En cas de vol, pour des raisons d'assurance, nous vous demandons de bien vouloir faire une déclaration auprès de la Police Nationale et de la transmettre à la Communauté d'Agglomération «Les Lacs de l'Essonne»
52 av. du Président Kennedy – 91170 Viry-Châtillon.
Une fois la déclaration transmise et la commande effectuée, un nouveau bac d'ordures ménagères vous sera remis.

Le Camion est passé, pourquoi n'a-t-il pas pris mes déchets ?
Il arrive que des erreurs de tri surviennent.
Dans ce cas, le conteneur ne peut pas être collecté. Il est donc refusé et doit être présenté à la prochaine collecte d'ordures ménagères de votre quartier.

Attention ! des erreurs de tri de verres ont été constatées par l'usine de traitement :
Nous vous rappelons que les conteneurs de verres réceptionnent uniquement les bouteilles de verres et les bocaux.
Quantité de bouteilles de verres conditionnées dans des sacs plastiques sont jetées dans les conteneurs de verres.
Ces bouteilles de verre ne peuvent alors pas partir en centre de recyclage en raison de la simple présence de centaines de sacs plastiques.

Merci de ne jeter que les bouteilles sans les sacs plastiques

Piles / Déchets toxiques (issus des ménages)

Si vous possédez des déchets toxiques dont vous souhaitez vous débarrasser, vous pouvez les déposer aux ateliers municipaux, rue des ateliers à Grigny uniquement le mercredi et le samedi matin de 9h à 12h
(Tél. : 01 69 05 14 41).

➜ Apport volontaire aux ateliers municipaux…
Muni d'un justificatif de domicile, vous pourrez déposer dans une armoire spécifique les pots de peinture, bidons d'huiles de vidange, acides chlorhydriques, batteries, solvants, détergents, gasoil, cires, colles, desherbants, engrais, piles, néons, radiographies, antigel…
Vous pouvez néanmoins déposer vos piles usagées dans les magasins qui vendent ces produits : ils sont tenus de les reprendre (Décret 99-374 du 12 mai 1999).
Sont refusés :
- **Les ordures ménagères**
- **Les encombrants**
- **Les huiles de friture**
- **L'amiante**
- **Les bouteilles de gaz**
- **Les extincteurs**

Vous pouvez également déposer vos déchets ménagers spéciaux, place François-Mitterrand à Viry-Chatillon, les deuxièmes vendredis de chaque mois. Un camion de collecte vous y attend sur présentation d'un justificatif de domicile.
Cette armoire est mise à disposition par le Conseil général de l'Essonne.

© Pellicam